



L'indicateur en bref...

Communiqué 2020-09-26-1

le 26 septembre 2020

COVID-19 (coronavirus #49) AMENDÉ **MISE À PIED**

Bonjour à tous,

Comme vous le savez déjà la santé publique a demandé au casino de réduire les heures d'opérations.

Ceci entraîne des mises à pied temporaires pour l'ensemble des employés.

Lundi 28 et mardi 29 septembre, 100 personnes seront appelées à faire un choix sur les modèles d'horaires suivants :

4/2 JOUR : 8h30 à 16h30 // 9h00 à 16h00 // 9h30 à 16h30
(3 groupes de 11 croupiers)

4/2 SOIR : 16h30 à 23h30/0h30 // 16h30 à 22h30/23h30 // 17h00 à 23h00/0h00
(3 groupes de 11 croupiers)

3/3: 12h30 / 14h00 à 21h30/23h30 // 12h30 à 14h00/22h00/minuit // 13h00 / 14h00 à 22h00 / 0h00
(2 groupes de 11 croupiers)

Temps partiels : 12 croupiers

Prenez note que le jeudi 1^{er} octobre vous êtes invité à une conférence Zoom à 13h, pour expliquer l'état de la situation et répondre à vos questions.

Le lien vous sera envoyé au courant de la semaine.

Par la suite, un nouveau choix de vacances sera fait.

Solidairement,

Denis Galy

Président SCCM

P.S. : si vous avez des préoccupations, vous pouvez me les adresser à : denis.galy@sccm3939.com